

C.A.M

CENTRE D'ANIMATIONS MUNICIPAL

Ville de
COURNON
D'Auvergne

LE CENTRE D'ANIMATIONS MUNICIPAL EST OUVERT

POUR LES ENFANTS ET JEUNES ÂGÉS DE 3 À 17 ANS SCOLARISÉS À LA JOURNÉE

• LES MERCREDIS :

du 5 septembre 2018 au 3 juillet 2019

• LES PETITES VACANCES :

- vacances d'automne :

du lundi 22 octobre au mercredi 31 octobre 2018
(Le CAM sera fermé le 2 novembre 2018)

- vacances Noël :

du mercredi 26 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019
(Le CAM sera fermé les lundis 24 et 31 décembre 2018)

- vacances d'hiver :

du lundi 18 février au vendredi 1^{er} mars 2019

- vacances de printemps :

du lundi 8 avril au vendredi 26 avril 2019

• LES GRANDES VACANCES :

du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2019

Renseignements : Centre d'Animations Municipal
52, avenue des Dômes - 63800 COURNON-D'Auvergne
tél : 04 73 69 36 84 • www.cournon-auvergne.fr

RÉSERVATIONS OU ANNULATIONS

Chaque famille doit réserver les séances de son choix en indiquant le jour et la formule d'accueil à la carte

- pour les mercredis après-midi, au plus tard le dimanche soir précédent le jour d'activité.
- pour les vacances scolaires, le jeudi précédent le premier jour des vacances.

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur le site Internet de la ville, rubrique « espace famille »
ou par téléphone au 04 73 69 36 84.

Toute réservation est due sous réserve de la présentation d'un certificat médical ou d'un autre justificatif sous 8 jours, ou d'une annulation dans les 72 heures.

Fonctionnement du centre et organisation des activités les mercredis et vacances scolaires

- **7h - 9h** : accueil des enfants accompagnés jusqu'aux points « accueil » suivants :
Pour les 3-6 ans à l'école maternelle Léon-Dhermain.
Pour les 6-11 ans à l'école élémentaire Léon-Dhermain pour les 6-11 ans.
Pour les 11-17 ans à la salle Dhermain (espace ados).
- **8h30 - 9h** : possibilité de transport des enfants en bus municipal selon un trajet et des arrêts déterminés (*voir verso du flyer "tarifs"*).
- **9h - 12h** : déroulement des activités sur différents sites selon les groupes d'âges.
- **12h - 12h30** : départ des enfants inscrits uniquement le matin et accueil des enfants pour le déjeuner.
- **12h - 14h** : repas au restaurant scolaire Léon-Dhermain
- temps calmes et/ou accueil en salles d'activités à Léon-Dhermain.
- **13h30 - 14h** : départ des enfants ayant pris le repas et accueil des enfants inscrits seulement pour l'activité de l'après-midi.
- **14h - 17h** : activités sur différents sites accompagnées d'un goûter.
- **17h - 18h30** : départ échelonné des enfants des points "accueil"